Conditions Générales de Vente (CGV)

Préambule

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations d'Equiméria et de son client dans le cadre de la vente de ses prestations de services et conseils.

Equiméria est hébergée par :

Mlle Camille CAUBERT
290 Chemin de la Mayane
30200 Vénéjan
0684189558
camille.caubert@wanadoo.fr
SIRET : 848 854 105 00014

Toutes prestation accomplie par Equiméria implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes CGV. Ces dernières sont accessibles sur le site www.equimeria.fr et prévaudront sur tout autre document. Equiméria se réserve le droit de modifier ponctuellement ses CGV. Elles sont applicables dès leur mise en ligne.

Le site www.equimeria.fr présente également la totalité des prestations, ce dont le client est tenu de prendre connaissance avant de commander. Les CGV sont communiquées à tout client qui en fait la demande afin de passer commande.

Equiméria n'a aucun partenariat : elle est totalement indépendante. Equiméria s'engage à vendre uniquement ses conseils auprès des clients, et les supports qui y font référence.

Les présentes conditions s'adressent à un client qui dispose de sa pleine capacité juridique. Il doit être responsable, détenteur ou propriétaire de l'animal pour lequel la prestation est demandée. Il déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique d'Equiméria constitue la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

Les présentes CGV ne concernent que les prestations effectuées en France pour des clients situés sur le territoire français. Pour toute prestation effectuée hors de France, ou pour un client situé hors de France, il convient de le signaler pour un devis spécifique.

Article 1 – La commande

Le client peut passer commande par téléphone, par courriel ou par courrier à partir du catalogue en ligne sur le site www.equimeria.fr.

Le client doit renseigner l'intégralité des renseignements nécessaires et demandées pour la réalisation de la prestation choisie. Aucune commande ne pourra être validée en l'absence de ses renseignements.

Le paiement peut se faire par virement ou par chèque. Toute commande vaut acceptation des prix, des descriptions des prestations proposées, et des CGV. Dans le cas d'un défaut de paiement, Equiméria se réserve le droit de bloquer la commande du client jusqu'à résolution du problème.

En cas d'impossibilité de réalisation de la prestation, le client en sera informé par courrier électronique.

La commande pourra être refusée si elle est de nature à présenter un danger pour l'animal.

Pour toute question relative au suivi d'une commande, le client doit appeler le 0684189558 ou envoyer un courrier électronique.

En raison des délais de rétraction, aucune commande ne sera envoyée au client dans un délai inférieur à 14 jours en l'absence du recueil de son consentement préalable. Cette clause est rappelée au client dans le fichier de renseignements à fournir.

Article 2 – Prix

Sauf convention contraire, le prix des prestations est établi en fonction du nombre et de l'expérience du personnel requis, du niveau de compétence et de responsabilité nécessaire.

Seront également facturés, s'il y a lieu, les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement engagés pour l'exécution de la prestations. Ils sont calculés indépendamment en fonction de la localisation géographique du client.

Les prestations sont fournies aux tarifs en vigueur dans la grille tarifaire sur le site www.equimeria.fr, lors de l'enregistrement de la commande par Equiméria.

Les tarifs sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Le client ne pourra bénéficier de la prestations qu'après réception du montant total par Equiméria et des renseignements nécessaires demandées lors de la commande. Aucun crédit ne pourra être accordée.

Dans le cas de la commande d'au moins deux prestations identiques (hors prestation de formation), un devis peut être demandé afin d'effectuer une remise. La remise sera fonction du nombre de prestations et ne pourra pas excéder 25%. Elles sont indiquées dans la grille tarifaire.

Article 3 – Modalités et délais de paiement

Le paiement est effectué :

- Par chèque à l'ordre de Camille CAUBERT ;
- Par virement bancaire au bénéfice de Camille CAUBERT. Un relevé d'identité bancaire peut être fourni sur simple demande.

Pour les commandes et prestations à distance, Equiméria n'accepte pas les paiements en espèces ou par carte bleue.

Equiméria se réserve le droit de refuser d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement. Ce délai sera mentionné sur la facture adressée au client.

Article 4 – Délais de commande

Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermetures clairement annoncées sur la page d'accueil du site www.equimeria.fr, les délais de commande (hors prestations de formation) sont de 7 jours ouvrables à compter du jour suivant celui où le client a passé commande.

En cas de retard, la responsabilité d'Equiméria ne pourra être engagée, et ce, pour quelque cause que ce soit. Par conséquent, aucune demande d'indemnisation, de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamée par le client.

En cas d'indisponibilité du prestataire pour réaliser la prestation, le client sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. Il aura aussi la possibilité de demander le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard leur versement.

Les commandes sont expédiées par la Poste ou par courrier électronique, au bon vouloir des clients. Un supplément est demandé si le client souhaite des modalités particulières de livraison.

Article 5 – Droit de rétraction

Selon l'article L 121-1 du Code de la Consommation, le client particulier dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux nécessaires au renvoi du produit.

Le délai court dès le premier jour de la conclusion du contrat pour les prestations de service.

Le formulaire de rétractation est disponible au 2° du I de l'article L 121-17 du Code de la Consommation.

Toutefois, le droit de rétractation ne s'applique pas aux services totalement exécutés avant la fin du délai de rétractation ou l'exécution a commencé avec l'accord du client. Ce dernier devra avoir renoncé explicitement à son droit de rétractation, avant la fin de ce délai.

Dans le cas où le client est un professionnel, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le Code de la Consommation.

Article 6 – Informations et publicité

Le client reconnaît et accepte :

- Que les parties pourront sauf demande expresse contraire de l'autre partie, correspondre ou transférer des document par courrier électronique circulant sur le réseau internet ;
- Qu'aucune des parties n'exerce de maîtrise sur la capacité, la fiabilité, l'accès ou la sécurité de ces courriers électroniques ;
- Que le prestataire ne saura tenu pour responsable de toute perte, dommage, frais ou préjudice occasionnés par la perte, l'interception, le détournement ou l'altération de tout courrier électronique causés par un fait quelconque. De façon générale, les parties s'engagent à respecter la réglementation applicable à la protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichier et aux libertés.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site www.equimeria.fr est la propriété d'Equimeria et est protégée par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Pour les besoins propres des prestations, Equimeria pourra utiliser ou développer des logiciels, y compris des feuilles de calculs, documents, des bases de données et d'autres outils informatiques.

Equimeria se réserve tout droit, titre et intérêt sur :

- Les éléments originaux figurant dans les travaux, documents, mémos, consultations, avis, conclusions ou autres actes de procédure, etc. réalisés dans le cadre des prestations, y compris de façon non limitative, tout droit d'auteur, marque déposée et tout autre droit de propriété intellectuelle s'y rapportant ;
- Toutes les méthodes, processus, techniques, développements, et savoir-faire incorporés ou non des prestations ou que le prestataire serait amené à développer ou à fournir dans le cadre des prestations.

Le client s'interdit de distribuer, commercialiser, et plus généralement de mettre à disposition ou de concéder l'utilisation des éléments conçus par Equimeria et intégrés dans ses travaux, à des tiers sans l'accord du prestataire.

Aucune partie ne pourra faire mention ou usage du nom, de la dénomination, des marques et logos ou autres appellations, commerciales ou non, de l'autre partie sans accord préalable et écrit de cette dernière.

Article 8 – Documents

Equimeria conservera une copie des seuls documents nécessaires à la constitution de ses dossiers de travail

Les documents de travail préparés dans le cadre des prestations sont la propriété d'Equimeria et sont couverts par le secret professionnel.

Article 9 – Responsabilité du prestataire

La responsabilité d'Equimeria ne pourra être engagée dans les cas suivants :

- Suite à un manquement ou à une carence d'un service dont la fourniture ou la livraison ne lui incombe par ni à ses sous-traitants éventuels ;
- Pour les faits et/ou données qui n'entrent pas dans le périmètre des prestations, et/ou qui n'en sont pas le prolongement ;
- En cas d'utilisation des résultats des prestations, pour un objet ou dans un contexte différent de celui dans lequel Equimeria est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations ou d'absence de prise en compte des réserves du prestataire ;
- Dans le cas où les informations fournies par le client sont erronées, incomplètes ou falsifiées ;

Equimeria ne procédera a aucun diagnostic vétérinaire. Elle n'est pas responsable en cas de manquement de la part du client, ou en l'absence de renseignements importants sur la santé de l'équidé lors de la réalisation de la prestation.

Equimeria met un point d'honneur à satisfaire ses clients, néanmoins, il convient de rappeler que celle-ci est soumise à une obligation de moyens, en l'occurrence en matière de conseils, et non de résultat.

Article 10 – Cessibilité et sous-traitance

Lorsque la prestation requiert des compétences particulières (c'est le cas pour « analyse de foin »), Equimeria informera le client sur la possibilité de sous-traiter une partie de la commande. Le sous-traitant interviendra alors sous la seule responsabilité du prestataire et s'engagera à conserver confidentielles toutes les informations dont il aura connaissance à l'occasion des prestations.

Article 11 – Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sont nécessaires à la réalisation des prestations et sont les suivantes :

- Nom, prénom, adresses postales, courriels, numéro de téléphone
- Données sur les équidés

Ces données sont conservées puis archivées afin de faciliter le suivi des équidés et d'effectuer des informations sur les services vendus par Equimeria. La commande suppose l'acceptation de cette collecte et la conservation des données sauf mention contraire au moment de celle-ci.

L'ensemble des données recueillies pour l'établissement d'une prestation ne pourront être divulguées sans accord préalable. Certains documents, propos et photos peuvent néanmoins être utilisés à des fins publicitaires ou pédagogiques, sous réserve d'anonymisation des données.

Une facture est éditée suite à la réalisation de la prestation et peut être fournie sur simple demande.

Article 12 -Informations sur les prestations proposées

Bilan nutritionnel

Ce service inclut la description de l'environnement du cheval et son état général et un calcul de ration avec analyse de foin, et si demande une recherche de fournisseur.

Ce service se conclue par l'envoie d'un compte-rendu écrit par mail ou voie postale. Il est réalisable à distance ou sur place. Dans le cas d'une commande à distance, le client devra prendre un rendez-vous téléphonique afin de fournir les informations nécessaires à l'élaboration du bilan. Pour une commande sur place, le client devra ajouter les frais de déplacement au tarif de la prestation.

La description de l'environnement général du cheval permet de rendre compte du contexte dans lequel est placé le cheval : accès à la nourriture et à l'eau, style de vie. Son état général renseigne sur les excès ou carences du cheval qui pourront être ajustés sur la ration calculée après. Il servira aussi de point de repère pour un éventuel suivi (voir Suivi nutritionnel).

Le calcul de ration sert à déterminer les apports nécessaires pour combler les besoins de l'équidé. Il s'appuiera sur les aliments à disposition du client. Des compléments alimentaires annexes pourront être proposés pour combler d'éventuelles carences qui resteraient trop importantes ou pour tout autre objet au libre choix du client.

Dans les cas d'incompatibilité entre les besoins de l'équidé et les demandes du client, Equiméria préviendra le client et établira une ration où le bien-être animal est favorisé.

La recherche de fournisseur permet d'aider le client à trouver l'aliment le plus juste pour l'équidé pour un budget maximum fixé. Equimeria fait prévaloir son indépendance vis-à-vis des différents distributeurs d'aliment.

Le compte-rendu condense les résultats des différentes prestations :

- L'état général du cheval et sa Note d'Etat Corporelle ;
- La nouvelle ration du cheval en comparaison avec l'ancienne ;
- Les effets de cette nouvelle ration sur l'équidé dans le temps ;
- Un bilan financier avec les dépenses du client pour la nouvelle ration ;

Le compte-rendu se terminera par une « date de validité » : il s'agit d'une estimation du temps pendant lequel la ration est considérée comme valide en l'absence de changements des conditions de vie de l'équidé. Toute modification après cette date ne se fera qu'avec une réévaluation des besoins et si le client s'acquitte à nouveau des frais de prestation.

Suivi nutritionnel

Ce service inclut un bilan nutritionnel, une visite de contrôle un mois après, et des visites/contrôles sur un an selon le souhait du client.

Le bilan nutritionnel est choisi selon le souhait du client parmi les formules présentées ci-dessus et est facturé aux tarifs présentés dans la grille tarifaire. Il est réalisable à distance ou sur place. Dans le cas d'une commande à distance, le client devra e prendre un rendez-vous téléphonique afin de fournir les informations nécessaires à l'élaboration du bilan. Pour une commande sur place, le client devra ajouter les frais de déplacement au tarif de la prestation.

Les visites de contrôle peuvent se faire à distance ou sur place. Dans le deuxième cas, les frais de déplacement devront être ajoutés à la facture. Lors de cette visite, l'état général du cheval est noté et le client doit rendre compte d'éventuels changements chez son équidé (comportement au box et au travail, urines, crottins, etc.).

Un compte-rendu sera effectué après chaque visite avec une éventuelle modification de la ration. Le compte-rendu condense les résultats des différentes prestations :

- L'état général du cheval et sa Note d'Etat Corporelle ;
- La nouvelle ration du cheval en comparaison avec l'ancienne ;
- Les effets de cette nouvelle ration sur l'équidé dans le temps ;
- Un bilan financier avec les dépenses du client pour la nouvelle ration ;

Le compte-rendu se terminera par une « date de validité » : il s'agit d'une estimation du temps pendant lequel la ration est considérée comme valide en l'absence de changements des conditions de vie de l'équidé. Toute modification après cette date ne se fera qu'avec une réévaluation des besoins et si le client s'acquitte à nouveau des frais de prestation.

Formations

Ce service peut être organisée par Equimeria ou par un client.

Les thématiques abordées sont déterminées par Equimeria ou le client qui souhaite organiser cette formation. Elles sont en relation avec la nutrition équine. Il existe trois thématiques :

- La digestion des équidés ;
- Les besoins nutritionnels des équidés ;
- Le calcul de ration.

Pour une formation organisée par Equimeria, le tarif participatif est communiqué au moment de l'inscription en fonction du nombre de places disponibles. La totalité de la somme devra être versée pour valider l'inscription. L'absence des participants à la conférence, sans annulation préalable, ou avec une annulation moins de 48h avant la formation, ne pourra justifier un remboursement de la prestation.

Equimeria se réserve le droit d'annuler une formation qui ne possèderait pas suffisamment d'inscrits. Les participants seront prévenus 48h à l'avance selon les moyens mis à disposition (mail, téléphone). Ils seront alors totalement remboursés, hors frais de logement des participants.

Pour une formation organisée par un client, un tarif à la journée ou à la demi-journée lui sera communiqué par devis en fonction du nombre de places disponibles. Il bénéficiera également d'une prestation « bilan nutritionnel » offerte. Lors de la réservation d'une date, le client devra verser un acompte basé sur les éventuels frais de déplacement, ainsi que 25% du tarif sur le devis. L'ensemble de la somme devra être réglée à la fin de la prestation. La formation est adaptable en fonction du public. Le client devra en faire part au moment de la réservation.

La présence d'équidés n'est pas indispensable au bon déroulement de la conférence.

Equimeria propose en option de fournir un support de cours aux participants de la formation présents. Elle est facultative et est facturée selon la grille tarifaire présente sur le site www.equimeria.fr.

Article 13 – Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises à l'application du droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de la réalisation des prestations.

Si elles n'y parviennent pas, les parties soumettront le litige au tribunal de commerce compétent.

Les présentes conditions générales de vente sont effectives à partir du 01/08/2022.